

CAPD du 27 juin 2017

« phase d'ajustement »

A l'occasion de la CAPD du 30 mai dernier, nous nous sommes félicités, dans notre déclaration préalable, et lors des débats, de la qualité des échanges entre les services et les représentants du Personnel, ce qui a permis à la phase principale du mouvement de se dérouler dans de bonnes conditions.

Si nous sommes aussi satisfaits de la prise en compte, lors de cette première partie de la phase d'ajustements, de notre demande de retour à des vœux écrits, nous regrettons les modifications qui sont intervenues le 15 juin, concernant la suppression du poste n°35 et la création d'un poste n°53 à mi-temps.

Nous avons émis les plus vives réserves sur ce changement de dernière minute, susceptible de remettre en cause l'équité de traitement des demandes formulées par les personnes restées sans poste.

Nous avons été fortement sollicités par nos collègues et nous avons essayé de les conseiller au mieux. Mais notre tâche était très difficile face aux questions très nombreuses concernant notamment le fonctionnement des écoles à la rentrée 2017. Les Personnels ont dû faire des choix sans avoir en mains tous les éléments nécessaires à leur réflexion !

Notre nouveau Ministre de l'Education Nationale, dont on dit qu'il connaît bien son ministère, ne peut ignorer qu'une rentrée scolaire se prépare plusieurs mois à l'avance ! Pourtant, il ne semble pas aborder le dossier ô combien épineux des rythmes scolaires beaucoup mieux que ses prédécesseurs. Comme eux, il confond vitesse et précipitation, privilégiant l'effet d'annonce à une véritable concertation. Le calendrier fixé n'est même plus contraint, il est intenable !

Les Directrices et Directeurs d'écoles, les enseignants, les parents d'élèves et les collectivités ont besoin de temps pour débattre sereinement de ce dossier. C'est tout le contraire qui se produit actuellement ! Le CDEN chargé d'émettre un avis sur les nouvelles propositions d'organisations doit se réunir le ... vendredi 7 juillet à 9h30, dernier jour de l'année scolaire !!!! Est-ce sérieux, alors que les questions se multiplient ?

Une harmonisation « territoriale » est souhaitable, mais à quelle échelle (commune, communauté de communes, circonscriptions, département) ? L'Administration demande aux conseils d'écoles de se réunir mais leur avis sera-t-il pris en compte (pourra-t-il seulement l'être, compte tenu des directives envoyées aux Maires) ? Mme le Recteur ne va-t-elle pas être tentée d'imposer une « harmonisation » académique ? ...

Cette absence de clarté fait peu de cas de l'intérêt de l'élève. Cette précipitation risque de mettre nombre de nos collègues dans des situations professionnelles mais aussi familiales difficiles, voire très difficiles ! Pour permettre une anticipation minimale pour que la rentrée soit la plus sereine possible pour les élèves et les enseignants, le **SE-UNSA** souhaite que notre Administration (locale et/ou rectorale) donne le plus tôt possible l'ensemble des éléments (possibilités, calendrier, modalités, date d'effet).

Autre dossier délicat, qui contribue à renforcer les inquiétudes légitimes de nos collègues, c'est celui des emplois précaires, notamment des **C**ontrats **U**niques d'**I**nsertion. Nombreuses sont les écoles qui viennent d'être informées, indirectement d'ailleurs, que le CUI « aide administrative à la direction d'école » ou « handicap » ne serait pas renouveler à la rentrée 2017 ...

L'aide administrative créée en 2006, actant le principe d'une aide au travail administratif, connaît régulièrement une baisse du nombre de contrats aidés dédiés. L'inconnue actuelle, quant au renouvellement des contrats aidés dans un certain nombre de départements, dont le nôtre, laisse craindre une disparition pour la rentrée 2017. La question du volume et du renouvellement de ces contrats se pose d'ailleurs de la même façon pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Nous souhaitons, sur ce dossier aussi, que des réponses soient apportées au plus tôt, et que des solutions adaptées et pérennes permettent à ces dispositifs de se poursuivre à la rentrée 2017.